

ATELIER « ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITE ENERGETIQUE »

Hôtel Voila Bagatelle, Maurice, le 20 octobre 2014

Discours de Son Excellence Monsieur Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la
Commission de l'océan Indien

Monsieur le Chargé d'affaires de la délégation de l'Union
européenne,

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France,

Son Excellence Monsieur le Chargé d'Affaires de l'Ambassade de
Madagascar,

Monsieur le représentant du ministère des Affaires Etrangères de la
République de Maurice,

Son Excellence Monsieur le Consul honoraire de l'Union des
Comores,

Monsieur le représentant de l'Agence Française de développement,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de participer à l'ouverture de ce premier atelier du projet de coopération régionale pour le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Avant toute chose, je tiens à renouveler mes remerciements à l'Union européenne, avec qui nous avons signé le 5 juin 2013 une convention de financement de 15 millions d'euros pour ce projet. Cela démontre, si besoin en était, la volonté de notre premier partenaire au développement de s'investir aux côtés de la Commission de l'océan Indien dans cette entreprise, assez inédite dans l'histoire industrielle, qui vise à réconcilier durablement économie, énergie et écologie.

Monsieur le Chargé d'affaires, Mesdames, Messieurs,

Nos succès économiques et sociaux, car il y en a beaucoup depuis un demi-siècle, ne doivent pas nous faire oublier que nous sommes toujours fragiles et vulnérables. Nous demeurons des îliens, contraints par notre géographie, éloignés des grands centres de production mondiaux, vulnérables aux changements climatiques et aux chocs externes.

C'est pourquoi nous estimons que nous ne pourrons pas desserrer durablement ce nœud coulant sans traiter l'impératif d'autonomie énergétique de notre région.

La fluctuation des cours des matières premières doit cesser d'être l'horizon indépassable d'une politique énergétique à la petite semaine.

Pour autant, nous n'écrivons pas sur une page blanche.

Des initiatives prometteuses se sont déjà bel et bien réalisées, comme l'audit énergétique "Système Vapeur", mené à bien à Maurice auprès des industriels et financé par l'Agence française de développement (AFD).

Un centre de développement des technologies nouvelles, de formations, d'expertise et de financements de projets bancables pour la zone océan Indien verra bientôt le jour à La Réunion. Ce centre, baptisé « Hub R20 Energie Océan Indien », bénéficiera de l'appui de la Région Réunion, d'Electricité de France (EDF) et d'AKUO, premier producteur français d'énergie renouvelable.

Je souhaiterais aussi remercier l'AFD pour le financement d'un pré-diagnostic réalisé, en lien avec les Points Focaux Nationaux par EDF et l'Agence de l'environnement et la

maitrise de l'énergie (ADEME), qui a permis d'identifier les besoins de chaque Etat membre et d'ébaucher des pistes de réflexion pour le futur. C'est d'ailleurs à partir de ce pré-diagnostic que vous allez entamer vos deux jours de discussion.

Mesdames, Messieurs,

Deux grandes orientations doivent, à mon sens, structurer nos politiques publiques en matière énergétique :

D'abord la conviction que la combustion d'énergies fossiles est l'une des responsables du réchauffement climatique. Je l'ai souvent dit, notamment à nos amis des pays du Nord, l'Indianocéanie ne porte aucune responsabilité dans les niveaux d'émission de CO2 dans le monde et par là même dans le réchauffement climatique. Mais, nous sommes tous embarqués sur le même bateau et il convient que là aussi nous fassions, à notre mesure, des efforts de rationalisation.

Mais surtout, nos politiques publiques énergétiques doivent avoir pour objectif de permettre à l'Indianocéanie d'accéder à l'énergie dont elle a besoin tout en préservant notre environnement naturel.

L'Indianocéanie a un potentiel immense en matière d'énergies renouvelables. Mais notre retard et l'hétérogénéité du secteur plaident pour une approche régionale qui inclut donc le renforcement des compétences, y compris institutionnelles, l'adoption de normes d'efficacité énergétique, l'information des consommateurs finaux et la création d'un environnement juridique et fiscal favorable aux investissements.

Le secteur privé a, en effet, un rôle essentiel à jouer dans ce vaste chantier. Nous le solliciterons d'ailleurs par nos appels à projets pour la conception et la mise en œuvre de systèmes décentralisés de production d'énergie électrique utilisant des énergies renouvelables.

La Commission de l'océan Indien coordonnera ainsi différentes actions pour le partage d'expériences, participera au transfert des savoir-faire et des technologies.

Mesdames, Messieurs,

Nous devons être conscients que derrière les choix technologiques de filières énergétiques se dessinent des modèles économiques qui sont eux-mêmes des choix de société.

Pour ma part, je me réjouis que nous fassions collectivement le choix de la solidarité, de la mesure et de l'investissement dans le futur au service de la stabilité économique, sociale et politique de nos sociétés.

Je vous souhaite des échanges riches et fructueux.